



## **BILLARD CLUB DE JAMBES A.S.B.L.**

Banque 140-0597921-80  
Avenue Parc d'Amée, 90 – 5100 Jambes  
N° Entreprise 434 018 085  
[www.bcjambes.be](http://www.bcjambes.be)



### **Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 4 décembre 2009**

Présents : MM. AMORE Pietro, BONAMI Louis, BRUNELLE André, CATER David, CLESSE Robert, COMIS Franco, DAFFE Jean, DECHAMPS René, DEOM Freddy, DEOM Thierry, DETRY Jules, DUSQUESNOY Adolphe, FERETTE Jean, FRANCOIS André, HERPIGNY Marcel, JOB Francis, PHILIPPOT André, VERCALSTEREN Tom,

Avant d'ouvrir la séance, le Président souhaite la bienvenue à tous et demande de bien vouloir se lever pour respecter une minute de silence à la mémoire de Michel Straele, membre décédé.

Conformément aux statuts du club, le quorum des membres étant atteint, le Président ouvre l'Assemblée Générale à 18 h 10'.

#### **1. Allocution du Président**

Le Président informe l'assemblée que depuis l'assemblée générale précédente, des réunions ont eu lieu avec des représentants de la ville de Namur ainsi que les responsables des différentes associations occupant déjà le château d'Amée.

Il en ressort que notre club intégrera le 1<sup>er</sup> étage du château dans le courant du mois de février 2010 car certains aménagements ne sont pas encore terminés (peinture, électricité revêtement de sol, toilettes et autres...)

Le Président sollicite déjà les bénévoles pour aider au déménagement (prévu pour les 4 et 5 février 2010) afin de réduire les frais à supporter.

Le Président demande également de relancer le club en sollicitant des amis ou proches susceptibles d'intégrer le club afin de retrouver un nombre plus important de membres car les finances vont en prendre un coup. Pour ceux qui sont affiliés à la mutuelle socialiste, un formulaire est à compléter afin d'obtenir le remboursement de la cotisation avec un maximum de 40 euros et ce sans condition d'âge.

#### **2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18/12/2008.**

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 19 décembre 2008 est approuvé sans remarque.

#### **3. Rapport du Secrétaire.**

Etant donné le déménagement de la secrétaire vers Arlon, le secrétariat du club a été quelque peu négligé depuis un certain temps.

Les différentes assurances (Incendie, R.C. ou autres) qui avaient été suspendues par manque de local seront remises à jour dès notre nouvelle installation.

Le règlement d'ordre intérieur devra être modifié et adapté à notre nouveau local.

Une mise au point devra être faite en ce qui concerne le nettoyage du 1<sup>er</sup> étage du Château qui est commun avec la Médiathèque.

#### **4. Rapport de la direction sportive – Résultats sportifs.**

Privé momentanément de local, les résultats du club ont été médiocres.

Pour le challenge Herman, le club s'est classé 17<sup>ème</sup> sur 17 avec 0 points.

Par contre, la section Corpo a reçu de nombreux prix :

Mise à l'honneur lors du souper du Groupement (Billard Carambole)

Prix du Gouverneur de la Province de Namur (Robert CLESSE)

Mérite sportif 2009 du Groupement Corporatif (André FRANCOIS)

Prix de la Ligue Francophone Belge des Sports d'Entreprise et de Loisirs (Freddy DEOM)

#### **5. Rapport du trésorier.**

La succession de déménagements et l'interruption involontaire des activités sportives du club ont eues une répercussion négative des comptes de l'ASBL.

La ville de Namur permet de minimiser ce résultat par le versement d'un subside exceptionnel pour couvrir une partie du déménagement.

Le trésorier remercie les membres qui ont montré leur solidarité en versant leur cotisation de 35 euros malgré l'interruption du club.

Le budget 2009/2010 sera encore plus déficitaire suite à la pose de tentures, le déménagement, la remise en état des billards sans compter les frais fixes comme l'électricité, chauffage, nettoyage et assurances.

En ce qui concerne le temps de jeu que les membres ont payés et non pu jouer en mai et juin 2007, il en sera tenu compte et adapté pour les mois de mai et juin 2010. Seulement 15 € sera réclamé.

Il est demandé à tous de faire un effort pour retrouver de nouveaux membres sans quoi, nos réserves financières seront rapidement épuisées.

Des idées concrètes pour de nouvelles rentrées financières sont les bienvenues.

En annexe, chaque membre trouvera un tableau reprenant les recettes et dépenses des derniers exercices.

#### **6. Rapport des vérificateurs aux comptes.**

Les commissaires aux comptes Messieurs FRANCOIS André et BONAMI Louis dûment mandatés pour procéder à l'examen des comptes de l'association certifient que ces comptes sont exacts. Une concordance des livres avec les pièces comptables a été constatée.

En conséquence, ces commissaires propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes de la saison 2008/2009 et de donner décharge au trésorier.

#### **7. Approbation des comptes de l'exercice 2008/2009.**

Le trésorier donne la situation financière du club au 30/06/2010 qui se résume comme suit:

|                   |                 |
|-------------------|-----------------|
| Solde antérieur : | 11.554,70       |
| Recettes          | 2.081,18        |
| Dépenses          | <u>2.101,57</u> |
| A nouveau         | 11.534,31       |

Les comptes sont approuvés.

#### **8. Décharge des administrateurs.**

Après avoir entendu les différents rapports des administrateurs, l'assemblée générale donne décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat et de leur gestion.

#### **9. Nomination de deux vérificateurs aux comptes.**

Les membres de l'assemblée marque leur accord sur la nomination des deux commissaires aux comptes suivants pour l'exercice 2009/2010 :

- 1) CATER David
- 2) BONAMI Louis

## **10. Modifications statutaires.**

Les membres de l'assemblée marquent leur accord pour modifier les statuts comme suit :

### Article 2 :

« L'association a son siège social dans l'arrondissement judiciaire de Namur, Avenue Jean Materne, 10 à 5100 Jambes »

est remplacé par

« L'association a son siège social dans l'arrondissement judiciaire de Namur, Avenue du Parc d'Amée, 90 à 5100 Jambes ».

## **11. Renouvellement du Conseil d'Administration.**

Cinq candidatures pour les postes d'administrateurs au club ont été reçues.

Il s'agit de Messieurs BRUNELLE André, DEOM Freddy, FRANCOIS André, PHILIPPOT André et VERSCALTEREN Tom.

Ces cinq membres sont élus à l'unanimité par les membres présents à l'assemblée générale.

Le Président lève la séance à 20 h 30' et souhaite bon appétit à tous pour la suite festive de la soirée.

Fait à Jambes, le 4 décembre 2009.

Au nom du Conseil d'Administration,

Le Président,

Le Secrétaire,

Le Trésorier,

F. DEOM

A. PHILIPPOT

A. BRUNELLE